

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 2

Rubrik: Humour

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rance». En certains cas, malgré un contact téléphonique préalable, exclu par la loi, le consommateur a tout de même le droit de renoncer.

Vérifier la date écrite par le vendeur. Il y a des erreurs volontaires.

Les CI accueillent tous vos témoignages. L'union fait la force!

CONSOUMMATEURS- INFORMATIONS

Répond aux problèmes individuels des consommateurs selon l'horaire suivant:

Permanence 022/321 32 17 ouverte tous les matins de 9 à 12 h et le jeudi de 9 à 15 h. L'après-midi, appelez les CI cantonaux selon l'horaire suivant.

Bienne: lundi de 13 h 30 à 16 h 30, rue Neuve 7, 2502 Bienne. Tél. 032/22 28 23.

La Chaux-de-Fonds: lundi de 14 à 17 h, Grenier 22 (1^{er} étage), 2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. 039/23 37 09.

Delémont: mardi de 14 à 17 h 30, rue des Granges 12, 2800 Delémont. Tél. 066/22 20 20.

Fribourg: mardi de 9 à 11 h, mercredi de 14 à 17 h, Hôpital des Bourgeois, rue de l'Hôpital 2, 1700 Fribourg. Tél. 037/22 28 07.

Genève: tous les matins de 9 à 12 h et jeudi de 9 à 15 h, rue du Stand 3, case postale 5451, 1211 Genève 11. Tél. 022/321 32 17.

Lausanne: lundi, mardi, vendredi de 14 à 17 h et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30, rue de l'Alé 2, 1003 Lausanne. Tél. 021/312 25 55.

Neuchâtel: mardi de 14 à 17 h, Faubourg de l'Hôpital 19A, 2000 Neuchâtel. Tél. 038/24 40 55.

Sion: mardi de 9 à 11 h et jeudi de 14 à 17 h, av. de la Gare 21, 1950 Sion. Tél. 027/23 21 25.

Les renseignements sont donnés gratuitement. Lors d'étude de dossier ou d'intervention de la FRC, consultations juridiques ou de budget, voir tarif dans les CI.

COURRIER DES LECTEURS

La parole
est à vous

Une collection à agrandir

Invalide à vie à 80%, et sans activité depuis plus de 4 ans, j'ai du mal à supporter les longues et tristes journées qui passent, la souffrance physique et psychologique permanente, liée à la destruction partielle de ma moëlle épinière. Malgré ma bonne volonté, je ne pouvais plus accepter l'inactivité due à celle-ci. Grand passionné du Tourisme mondial, j'ai pensé, à tort ou à raison, entamer une collection de PIN'S et de MAGNET'S relatifs à ce thème très vaste. Cette décision m'a permis de retrouver un certain goût de vivre, en me permettant d'avoir un but dans ma vie, et en me donnant plus de force, pour lutter contre mes difficiles épreuves successives. Elle me permet également, par l'intermédiaire de ce courrier, de recréer des contacts humains qui enrichissent et motivent toute ma vie. Pour me permettre de concrétiser ce projet assez difficile pour moi, mais indispensable pour conserver un certain équilibre, j'ai besoin de votre précieuse collaboration. Sans vouloir abuser de votre générosité, permettez-moi de vous demander de m'accorder cette petite faveur.

J.-C. Bouille
9, Impasse du Verger
77170 Brie-Comte-Robert
FRANCE

A propos de Lumières et télévision

(lettre de M. Périllard, parue dans «Aînés» de décembre 1993)

En réponse aux propos de M. Périllard sur l'éclairage indirect derrière ou à côté d'un poste de télévision, j'aimerais simplement souligner que cet appoint lumineux m'est indispensable. J'ai essayé une ou deux fois de m'en passer – histoire de comparer l'effet sur mes yeux. Sans cet éclairage d'ambiance, je ressens très vite une fatigue oculaire. En revanche, quand mon poste est auréolé d'une lumière de faible intensité, l'image TV se fait nettement moins agressive.

Pour pouvoir regarder confortablement sa télé, il importe de régler contraste et brillance (=luminosité) à un niveau moyen. Par ce moyen, qui complète l'effet adoucissant de l'éclairage indirect, vos yeux ne seront guère malmenés!

Charles Bourgeois
1143 Apples

Humour

Sans paroles
Dessin de Cork

